

COMITE SYNDICAL DU PORT DE DIEPPE

---

***Budget sain, investissements importants :  
le Port de Dieppe poursuit son essor***

**Le Comité Syndical du Port de Dieppe s'est réuni jeudi 16 janvier 2014 sous la présidence de Nicolas Mayer-Rossignol, président de la Région Haute-Normandie et du Syndicat Mixte du Port de Dieppe. Parmi les principaux dossiers à l'ordre du jour, l'examen du budget 2014 et la mise en œuvre du Programme Pluriannuel d'Investissement, le renouvellement du partenariat avec l'ESTRAN pour la collecte des déchets sur bassins du Port ; la reconduction de la convention avec l'association des Usagers Professionnels des Produits de la Pêche (ADUPPP), le soutien aux activités associatives sur le Port de Dieppe.**

Pour Nicolas Mayer-Rossignol président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe et de la Région Haute-Normandie : *« le budget 2014 confirme le Syndicat Mixte dans son rôle d'aménageur et d'investisseur public majeur au service d'une ambition portuaire régionale. La bonne santé financière et le dynamisme du Syndicat Mixte permettent d'ouvrir de nouvelles perspectives de croissance pour le Port et la Région. Fort de la mobilisation du personnel, du soutien des collectivités - au premier rang desquelles la Région -, des partenaires économiques et de l'Union Européenne, le Port de Dieppe est aujourd'hui une référence en matière de nautisme et de pêche artisanale, un pôle d'excellence pour le transport et le commerce maritimes et les énergies marines renouvelables ».*

Le Syndicat Mixte, avec le soutien des collectivités, des partenaires économiques et de l'Union Européenne, fait du développement équilibré des quatre activités portuaires – Transmanche, commerce, pêche et plaisance - un atout pour la vie économique du territoire dieppois et de la région.

## **Un bilan positif, des trafics en hausse**

**1 862 027 tonnes de marchandises ont transité en 2013 par le port de Dieppe (+1,4%).**

**Commerce.** Le tonnage s'établit à hauteur de **612 393 tonnes en forte hausse comparé à l'an dernier à la même époque (+13%)**. La stratégie gagnante du Syndicat Mixte reposant sur la préservation de l'existant et la recherche de nouveaux trafics en lien avec les entreprises régionales porte ses fruits.

- *Les graves de mer* : 397 809 tonnes sont comptabilisées. Les chiffres traduisent l'impact des besoins en hausse du BTP.
- *Les graines, huile et tourteaux*. L'export de tourteaux et de farine de colza (76731 tonnes) et d'oléagineux (60170 tonnes) en lien avec l'entreprise SAIPOL continue de porter la dynamique du port de Dieppe sur ces produits transformés destinés à l'alimentation animale et aux carburants. L'import de colza a pu être développé à hauteur de 27909 tonnes. Le confortement du site de Dieppe témoigne de la confiance des opérateurs dans l'outil portuaire mis à disposition.
- *Les trafics de niche* enregistrent une forte hausse avec les éoliennes (11334 tonnes), la ferraille (10104 tonnes), le bois (8597 tonnes), le sable (9677 tonnes), l'engrais (9318 tonnes)... Ils confirment la vocation de port d'entrée pour ce type de marchandises en lien direct avec l'hinterland régional.

**A noter : le tonnage des trafics ayant fait l'objet de prestations de grutage sur le port de commerce a augmenté de plus de 52% par rapport à l'année précédente. Il a été multiplié par 5 depuis 2006.**

**Transmanche.** Le tonnage général se maintient avec 1 249 634 tonnes et 276 421 passagers, 84 419 voitures, 40412 camions et remorques.

L'objectif, atteint par le Port, a permis de conforter l'accueil et le contrôle douanier par la réorganisation des espaces extérieurs et l'extension de la gare maritime pour y regrouper les douanes et l'exploitant DFDS Seaways. Depuis 2007, le Syndicat Mixte a totalement réinvesti les recettes de port dans le financement de ces opérations visant à consolider la ligne, soit 10 M€ d'investissement.

### **Pêche.**

L'activité de la criée totalise 1169 tonnes de poissons et 1763 tonnes de coquilles Saint-Jacques. La pêche artisanale régionale valorise des produits côtiers de grande qualité. 10 professionnels animent l'espace de vente directe des pêcheurs quai Trudaine.

Le Syndicat Mixte soutient une filière importante pour l'économie locale. Plus de 10 millions d'euros d'investissements ont été réalisés depuis sept ans pour améliorer les conditions de travail des professionnels de la mer.

La zone technique équipée d'un nouvel élévateur constitue à ce titre un équipement apprécié et efficace qui répond aux besoins de la flotte de pêche régionale. 71 navires de pêche ont été levés (+14,5%).

## ***Plaisance.***

L'accueil de plaisanciers pendant la saison touristique est en hausse de 3,5% avec 2020 bateaux visiteurs et de 22,5% pour les nuitées (8971). Les grutages ont également progressé du fait de la nouvelle installation technique accessible aux grosses unités, soit 280 navires levés (+6%). Les plaisanciers/visiteurs sont originaires par ordre décroissant des Pays-Bas, de France, de Belgique, du Royaume Uni, d'Allemagne, de Suède, du Danemark, de Norvège, de Finlande, d'Estonie.

La fréquentation du bâtiment Ango rénové et les importantes manifestations nautiques - Tour de France à la Voile, Solitaire du Figaro, Dieppe Dash, confirment l'intérêt du public pour une infrastructure portuaire unique en Haute-Normandie et des services aux plaisanciers de qualité. Le pavillon bleu flotte depuis 2010 sur le port de Dieppe.

1250 emplois directs sur 131 établissements sont liés directement à l'activité du Port de Dieppe. A l'échelle de l'agglomération dieppoise, le port rassemble un emploi sur 20.

## **Budget 2014**

Les recettes liées aux 4 activités portuaires représentent un produit d'exploitation de 7,2 M€ auxquels s'ajoutent une dotation de l'Etat de 4,6 M€ et une participation statutaire des collectivités de 1,250 M€, la plus importante des contributions étant celle de la Région Haute-Normandie à hauteur de 912 500€.

## **Des dépenses de fonctionnement maîtrisées**

Grâce à une gestion saine et des mesures innovantes, le Syndicat Mixte maîtrise les dépenses de fonctionnement liées aux grandes fonctions portuaires et services : commande groupée pour le dragage ; nouveau marché de remorquage ; assurances ; surveillance ; combustibles...

Les dépenses réelles de fonctionnement sur les 4 activités portuaires s'élèvent à 8,5 M€. Elles permettent de financer notamment une charge de personnel à maintenir à 4,9 M€, une charge de dragage de 1 M€ ; une charge de remorquage de 827 300 €, avec la mise en service du nouveau remorqueur TSM Albâtre mais aussi de dégager un autofinancement prévisionnel pour l'investissement de 2,1 M€.

## **Priorité aux investissements**

**Le Programme Pluriannuel d'Investissement 2007/2013, revalorisé à 52 M€ est mandaté à 79,5%. Toutes les opérations ont été financées sans emprunt.**

36% des crédits du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) sont affectés au Commerce-Transmanche, 30% pour les infrastructures générales, 20,5% pour la pêche et 13,5% pour la plaisance. La modernisation des équipements et des infrastructures engagée depuis sept ans par le Syndicat Mixte sécurise l'activité de la communauté portuaire et renforce l'attractivité du Port.

Le budget 2014 consacre l'engagement du Syndicat Mixte à hauteur de 7,6M€ pour la mise en œuvre d'investissements nouveaux et les opérations courantes d'investissement programmées sur le port.

Le financement du Programme d'investissements sollicite les subventions en particulier européennes, l'emprunt - à hauteur de 3,3 M€ - et bénéficie de la participation statutaire des collectivités à hauteur de 557 000 euros, la contribution de la Région Haute-Normandie s'élevant à 406 610 euros.

Les actions d'ores et déjà engagés seront menés à terme, en particulier l'achèvement du port à sec ; les travaux de mise aux normes et la réhabilitation des locaux sanitaires, sociaux et administratifs du chantier naval Manche Industrie Marine ; la construction d'un hangar quai de Norvège avec son outillage pour des trafics de vrac ; la centralisation des commandes des ouvrages mobiles (1217 manœuvres ont été comptabilisées en 2013 pour le pont Colbert et 2063 pour le pont Ango) ; la refonte du système des feux portuaires ; les travaux sur l'atténuateur de houle pour l'expérimentation d'un système de maintenance simplifié et la pose de nouveaux pieux ; la sécurisation de la charpente, le programme de travaux pluriannuel sur les quais, ouvrages fixes et voiries ; l'entretien des bâtiments portuaires, l'achèvement des travaux de rénovation de la Halle à marée ; la mise en place d'une balance pour la débarque et la pesée des produits de la mer, un important programme de renouvellement des pontons et de réfection des installations électriques dans le bassin Ango.

### **Des projets d'avenir**

Les principales opérations à réaliser dans le cadre du prochain Contrat de Projets Etat/Région concernent : l'aménagement d'un quai mixte dans le port extérieur pour l'éolien offshore avec poste d'avitaillement pour les navires intervenant sur les parcs éoliens offshore, les bateaux de pêche et le Transmanche ; la réorganisation du bassin Ango pour les navires de servitude opérant sur les parcs éoliens marins ; l'acquisition d'une cabine de peinture pour la réparation navale sur la zone technique pêche et plaisance ; le carénage de la passerelle Transmanche ; l'acquisition d'une nouvelle grue mobile pour le commerce maritime ; le réaménagement de l'espace près de la jetée ouest avec la réfection du brise lame ; la campagne de grosses réparations des ouvrages fixes (quais, jetées...), le remplacement du Pont Colbert (études) ; l'aménagement des espaces autour du port à sec pour le développement des activités nautiques et conforter la vocation touristique du Pollet.

### **Un port à sec opérationnel en 2015**

La mise en service du port à sec est retardée par la défaillance de l'entreprise MAUM (Manutention et stockage automatisés - Ambérieu en Bugey). L'entreprise MAUM, titulaire du marché pour la fabrication du transstockeur (TK), pièce maîtresse du dispositif a abandonné le chantier avant son terme ce qui a amené le maître d'ouvrage à résilier le marché le 22 juillet 2012. Une expertise a mis en évidence un sous dimensionnement du transstockeur. Un nouveau marché est lancé pour l'installation d'un manipulateur de bateaux opérationnel. L'entreprise retenue sera connue le mois de février prochain. La mise en service du port à sec pour la saison 2015 permettra de répondre à l'attente de nombreux plaisanciers et de réorganiser le bassin Ango pour accueillir davantage de voiliers mais aussi les futurs bateaux de servitude pour l'éolien marin.

La mise en valeur du port à sec comprend tous les aménagements nécessaires pour l'animation portuaire et touristique, le commerce et les services à la plaisance. Des magasins d'accastillage et des ateliers seront réalisés au rez-de-chaussée avec aux niveaux supérieurs des logements pour le personnel, des espaces pour la restauration et une résidence hôtelière (gîtes de mer) pour les usagers du port.

La réhabilitation et la transformation de la forme de radoub en port à sec constituent avec la rénovation du bâtiment Ango et l'ouverture de l'espace de vente directe des produits de la mer quai Trudaine un levier innovant pour redynamiser l'île et le quartier historique du Pollet.

### **Projet éolien offshore**

Le Syndicat Mixte anticipe depuis plusieurs années les nouveaux trafics liés au développement de l'éolien marin pour faire du Port de Dieppe un pôle d'excellence énergétique. Le Syndicat Mixte, aux côtés de la Région, se mobilise pour mettre à la disposition des entreprises et des opérateurs les meilleures infrastructures. L'engagement du Port de Dieppe dans la stratégie de développement régional de l'éolien offshore et du projet des « Deux Côtes » constitue une opportunité historique de développer des emplois qualifiés en garantissant au Syndicat Mixte une ressource pérenne sur plusieurs décennies. Le Syndicat Mixte a d'ores et déjà programmé les aménagements nécessaires des terre-pleins et d'un poste à quai mixte dans le port extérieur avec les équipements pour l'avitaillement des navires.

Le Syndicat Mixte réorganise également le bassin Ango, sans contrainte de marée, pour accueillir les bateaux de servitude qui interviendront sur les parcs éoliens offshore. Un consortium de fabrication et montage des pales et turbines s'installe au Havre sous l'égide d'Areva. Aux côtés de la Région et du Grand Port Maritime du Havre, le Port de Dieppe s'engage résolument, en concertation avec les pêcheurs, pour la création de l'énergie et des emplois de demain, dans un premier temps sur le parc de Fécamp et le site de recherche de Veulette et dans un second temps sur le parc éolien au large de Dieppe.

### **Convention entre l'association des Usagers Professionnels des Produits de la Pêche (ADUPPP) et le Syndicat Mixte du Port de Dieppe**

L'association des Usagers Professionnels des Produits de la Pêche - ADUPPP - regroupe les pêcheurs et les mareyeurs de façon à gérer les flux financiers résultant de la vente des produits de la mer sous criée. Le Comité Syndical a décidé de renouveler en 2014 la convention liant l'ADUPPP et le Syndicat Mixte et d'octroyer à l'association une subvention à hauteur de 43312 euros.

### **Soutien à l'ESTRAN**

Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe a décidé d'accorder une subvention de 19252 euros à l'association ESTRAN pour son programme d'entretien et de collecte de déchets et ses actions de sensibilisation du public aux problèmes de pollution du littoral. L'association ESTRAN assure la collecte des déchets sur les plans d'eau du port de Dieppe en liaison avec le service de la bathymétrie du Syndicat Mixte en charge du pilotage et du planning d'intervention du bateau collecteur de déchets (Près de 100M3 de déchets récupérés en 2012).

### **Le Syndicat Mixte partenaire des manifestations et des animations organisées sur le port de Dieppe**

Plusieurs associations et organismes participant à l'animation du port et au rayonnement de la ville bénéficient de la gratuité des terre-pleins, des pontons et des places de stationnement pour les bateaux, ou de la mise à disposition de bâtiments sur l'espace portuaire.

Le Syndicat Mixte apporte ainsi son soutien au Cercle de la Voile de Dieppe, à l'association Alpine, à l'Estran, à la Société Nationale de Sauvetage en mer, au Club des sports sous-marins dieppois, aux Voiles de l'espoir, à la braderie du Pollet, au Nouveau Comité du Bout du Quai et à la foire aux harengs, au Lions Club, au Rotary, à la CCI de Dieppe pour le tour de France à la Voile, à l'Agglomération Dieppe Maritime pour la Fête du nautisme, à la ville de Dieppe pour la fête de la musique...

### **Manifestations nautiques**

Banana's Cup : 26 et 27 avril 2014

Dieppe Dash : 2 mai 2014

Tour de France à la Voile : 7, 8 et 9 juillet 2014